



Réunion du 21 mars 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 69
Nombre de votants : 79

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Patrice LAURENT, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Jacques LABORDE, Jeanne LAMAZERE, Céline LEMBEZAT, Marie-Hélène MAREST, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Madeleine BROLESE (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Lucien PRAT (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), David CRABOS, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Dominique TOUYA, Michel JESER, Jean-Luc NOURY (pouvoir à M. Pierre MUCHADA), Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Bruno CIOSSSE, Jeanne LUGA, François MATEOS (départ à 18h45), Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Louis-Philippe DUPOUY (pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Geneviève GUICHEMERRE, Christine LABORDE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Marie-Thérèse LAVIELLE (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Gérard DUCOS (pouvoir à M. Didier REY).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 22 : PARTENARIAT ENTRE LE PAYS ET LE CRPF : ACTION DE
DEVELOPPEMENT DE LA FORET LOCALE (2018-2019)**

Rapporteur : M. Jean-Pierre DUBREUIL

Le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves (LOBG) s'est engagé dans le soutien en faveur de la valorisation de la forêt privée et de la ressource bois : un programme d'actions a été engagé avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), en partenariat avec les territoires d'Oloron Haut Béarn et du Grand Pau.

L'ADFL (action de développement de la forêt locale) vise à structurer la gestion de la forêt privée grâce à un soutien à la fois technique et organisationnel destiné aux propriétaires forestiers : diagnostics et préconisations réalisés par un animateur forestier, soutien à l'organisation collective des propriétaires par leur regroupement au sein d'associations, etc. Ces actions répondent à de multiples enjeux pour le territoire, notamment environnementaux et économiques, grâce au développement de partenariats avec d'autres filières (bois d'œuvre et de construction, bois énergie, etc.).

Par ailleurs, le déploiement de cette action à l'échelle du Pays LOBG est inscrit au sein du Plan Climat Air Énergie du Territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez (2017-2022).
- Forêt (action 5) : encourager la remise en gestion des forêts privées et soutenir la valorisation de la ressource bois. (cf. Avis de l'État publié au Journal officiel de la République française N 150 du 29 juin 2016 sur le PCAET de la communauté de communes de Lacq-Orthez)

La mise en œuvre de ce programme a débuté en avril 2017, à l'échelle du Béarn. Pour mener à bien ces actions, des animateurs employés par le CRPF sont intervenus sur le territoire du Pays LOBG. Cette action a été financée via le programme LEADER, proportionnellement au temps de travail des techniciens déployés. Un comité de pilotage s'est tenu le 15 février 2018 et a dressé le bilan de l'action pour la première année et les actions prévues pour l'année suivante.

Au regard de la complexité de mise en œuvre du programme LEADER, l'ensemble des partenaires financiers a décidé de ne pas s'inscrire dans ce dispositif pour continuer l'action. Pour l'année 2, échelonnée d'avril 2018 à mars 2019, les dépenses d'animation et de communication de l'action s'élèvent 101 479 €.

Ainsi, le plan de financement est le suivant :

Conseil Départemental	30 000 €
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	30 000 €
CC des Luys en Béarn	3 630 €
CA Pau Béarn Pyrénées	3 630 €
CC Nord Est Béarn	3 630 €
Pays LOBG	5 143 €
CC de la Vallée d'Ossau	2 118 €
CRPF	20 295 €
Propriétaires forestiers	3 033 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de valider** la poursuite de ce programme d'actions sur le territoire du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves,
- **de procéder** à une inscription budgétaire (budget annexe Pays) à hauteur de 5 143 € en décision modificative,
- **d'autoriser** son Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ces actions.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/03/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/03/2018